



Agir
pour une santé
solidaire



Le Mouvement mutualiste, *engagé pour la protection de tous*

La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) fédère la quasi-totalité des mutuelles. Elle représente et défend ses mutuelles adhérentes notamment en veillant à mieux faire reconnaître la diversité de leurs métiers et à promouvoir la plus-value du modèle mutualiste d'entreprendre. Elle est leur porte-voix et se fait force de propositions auprès des pouvoirs publics afin de garantir le maintien d'une protection sociale solidaire et d'un accès aux soins pour tous. Elle participe ainsi activement à l'évolution du système de santé.



| | | | | |
|----------------------|---------------------------------|---|----------------------|---------------|
| 563 | 35 | 2 600 | 15 000 | 76 000 |
| MUTUELLES ADHÉRENTES | MILLIONS DE PERSONNES PROTÉGÉES | SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES | MILITANT.E.S ÉLU.E.S | SALARIÉ.E.S |

La Mutualité Française Sud : *un acteur de santé solidaire*



La Mutualité Française Sud met en place de nombreuses actions à la fois pour faire connaître son projet de société et pour mener à bien sa politique de prévention et de promotion de la santé.

La Mutualité Française Sud agit pour :

- **Accompagner les usagers de santé** dans toutes les dimensions de la santé par un engagement continu contre les inégalités de santé.
- **Participer au développement et à la promotion de l'économie sociale et solidaire en région.** Le mutualisme place l'humain au centre de son organisation démocratique et participative.
- **Être l'acteur de référence** sur l'amélioration des conditions de vie car c'est le reflet d'un progrès partagé.
- **Participer activement à la politique régionale de santé.**

• **Faire vivre la solidarité, accompagner les mutuelles,** notamment en favorisant le militantisme de proximité et en donnant aux élu.e.s mutualistes les moyens d'exercer leur engagement (formation, réunion d'information...).

- **Agir dans les domaines de la prévention et promotion de la santé** pour que chacun.e devienne acteur.trice de sa santé. Assurer un bien-être physique et mental.
- **Démocratiser l'accès à la santé** et au bien-être.
- **Porter haut le mutualisme et le valoriser** en tant que modèle d'organisation vertueux et adapté aux enjeux sociétaux actuels.

| | | | | |
|----------------------|---------------------------------|---|----------------------|--------------|
| 131 | 2,8 | 206 | 1 000 | 7 836 |
| MUTUELLES ADHÉRENTES | MILLIONS DE PERSONNES PROTÉGÉES | SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES | MILITANT.E.S ÉLU.E.S | SALARIÉ.E.S |

DES VALEURS, AU BÉNÉFICIE DE TOUS, QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Les mutuelles sont des sociétés de personnes régies par le Code de la Mutualité. Elles se distinguent fondamentalement des sociétés commerciales d'assurance par leurs valeurs.

HUMANISME

Les mutuelles placent l'humain au cœur de leur action. Elles inventent et développent des services adaptés à tous les moments de la vie au plus près des besoins de chacun.

UNIVERSALITÉ

Les mutuelles garantissent une égalité de traitement à tous les adhérent.e.s sans sélection des risques et des populations.

SOLIDARITÉ

En faisant vivre la chaîne de la solidarité et en générant des bénéfices utiles à tous, les mutuelles font de la santé un bien commun.

BÉNÉFICES PARTAGÉS

Les mutuelles réinvestissent en permanence leurs excédents pour bâtir des solutions durables pour la santé et le bien-être du plus grand nombre.

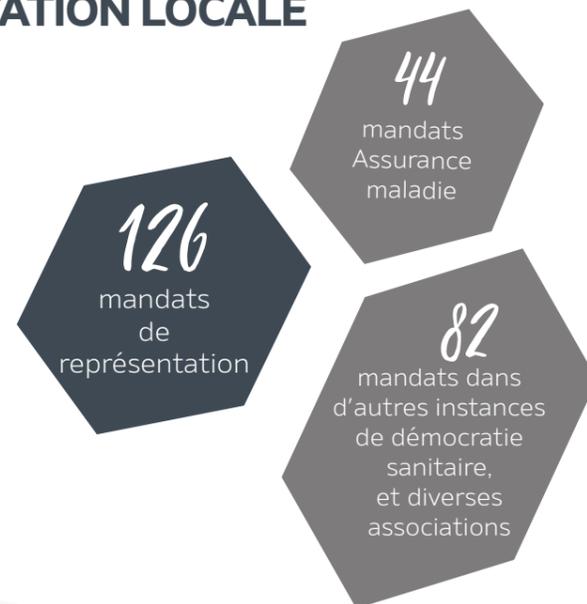
POUR EN SAVOIR PLUS
unevraiemutuelle.fr

Représenter et défendre l'accès à la santé en région

Les réseaux de représentation constituent un axe important de synergie pour renforcer la capacité d'influence du mouvement mutualiste entre les niveaux nationaux et locaux.

UNE FORTE REPRÉSENTATION LOCALE

L'exercice des mandats mutualistes participe, en lien avec les orientations politiques prises par la Fédération, au développement des relations institutionnelles avec les acteurs.trices incontournables du secteur de la santé et de la Protection sociale. Ces mandats représentent pour le mouvement mutualiste un levier de différenciation et permettent de faire valoir les positions mutualistes dans les instances qui oeuvrent à la politique de santé.



PLACE DE LA SANTÉ : PRENDRE PART AU DÉBAT PUBLIC

Initié en 2017, le label "Place de la santé" regroupe toutes les actions et réflexions engagées par la Mutualité Française pour placer la santé et la protection sociale au cœur du débat public. Il se décline sous différents formats, pour porter les préoccupations des français et permettre aux mutualistes d'engager des travaux de réflexion avec d'autres parties prenantes de la société civile : think tanks de sensibilités différentes, décideurs publics, partenaires sociaux, professionnels de santé, associations de patients...

Des événements "Place de la santé" sont régulièrement organisés par la Fédération et les Unions régionales sur les sujets d'actualité en lien avec la santé, la société ou la protection sociale. Des analyses et des décryptages sont également publiés pour nourrir le débat public via des observatoires et des notes de tendance. Enfin, "Place de la santé - Le Lab" offre un espace de réflexion prospective pour alimenter le débat sur les enjeux stratégiques du secteur.

POUR EN SAVOIR PLUS
placedelasante.mutualite.fr



Agir pour la santé et le bien-être de tous

Une programmation d'actions fortes et innovantes impliquant les compétences mutualistes au plus près de vos besoins ...

Le service de Prévention et Promotion de la Santé élabore et conduit le programme mutualiste en tenant compte des orientations fédérales, des attentes des mutuelles, des préoccupations de santé régionales et des problématiques locales.

La programmation de l'activité prévention et promotion de la santé de la Mutualité Française Sud couvre les besoins aux différents âges de la vie : parentalité, petite enfance, jeunes, actifs, seniors, tout public. Il répond aussi aux attentes des personnes atteintes de maladies chroniques.

Le programme de prévention mutualiste explore des thématiques transversales comme la nutrition, l'activité physique, les addictions, "le bon usage du médicament", le maintien de l'autonomie, la santé des aidants, la santé environnementale (bruit, qualité de l'air, alimentation) ou de nouvelles offres de prévention comme l'utilisation des écrans, les troubles du sommeil, les troubles musculo-squelettiques, et la santé et le bien-être des futurs et jeunes retraités...

Les équipes d'expert.es en santé mettent en place de nombreuses actions qui permettent aux adhérent.e.s mutualistes et au grand public de faire des choix éclairés et d'adopter des comportements favorables à leur santé et ou leur bien-être.

LES 4 AXES PRIORITAIRES

- Resserrer les liens du réseau mutualiste dans tous ses métiers autour de l'activité de prévention et promotion de la santé,
- Participer activement au développement institutionnel régional en matière de santé publique,
- Articuler l'action de terrain du Programme Régional de Santé Mutualiste avec les priorités régionales de santé,
- Renforcer l'offre de prévention santé en direction des mutuelles.

L'année 2019



| Programmes | Interventions | Bénéficiaires |
|-------------------|---------------|------------------|
| Petite enfance | 93 | 1 302 personnes |
| Santé des jeunes | 781 | 15 587 personnes |
| Santé des actifs | 56 | 2 044 personnes |
| Santé des seniors | 375 | 11 063 personnes |
| Santé pour tous | 27 | 1 348 personnes |

1 332

ACTIONS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ PAR AN

31 344

BÉNÉFICIAIRES

33

MUTUELLES PARTENAIRES

Agir au plus près des territoires

La Mutualité Française Sud participe activement à un accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire par le développement d'un réseau de proximité pour répondre aux besoins des populations



UNE REPRÉSENTATION HISTORIQUE ET ANCRÉE AU SEIN DE L'ESS

Acteur majeur et historique de l'Économie Sociale et Solidaire, la Mutualité Française occupe des fonctions clés dans ses instances de représentation nationale et régionale. Elle est membre fondateur d'ESS France, et siège au Conseil économique, social et environnemental (Cese). Au niveau régional, la Mutualité Française Sud participe activement aux travaux de la CRESS, de l'UDES et du CESER.



RÔLE ET MISSIONS DE L'UNION RÉGIONALE

La Mutualité Française Sud se compose d'un siège social basé à Marseille et de 6 délégations départementales situées à Digne-les-Bains, Gap, Marseille, Nice, Toulon et Avignon. Chacune d'elle abrite une équipe dédiée à l'activité de prévention et promotion de la santé et une équipe en charge de la mission fédérale locale.

Elles sont animées par des représentant.e.s de mutuelles qui composent les conseils départementaux. Ils.elles sont en charge des partenariats locaux, de la promotion de l'accès à la santé. Leurs missions se déclinent autour de trois axes :



Servir le mutualisme



Servir les mutuelles



Servir la société

Les métiers de nos mutuelles



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

1^{ER} FINANCEUR DES DÉPENSES DE SANTÉ APRÈS LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le cœur de métier d'une mutuelle est de garantir à ses adhérent.e.s une protection sociale complémentaire de qualité, qui leur permet d'être remboursé.e.s partiellement ou totalement des frais de santé peu ou pas pris en charge par l'Assurance maladie obligatoire, comme l'optique, l'audition, ou le forfait journalier et la chambre particulière lors d'une hospitalisation.

18,4 Md€
de cotisations en
complémentaire santé



UNE OFFRE INNOVANTE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

1^{ER} RÉSEAU SANITAIRE ET SOCIAL ACCESSIBLE À TOUS

Les mutuelles de la Mutualité Française gèrent 2 600 services de soins et d'accompagnement. Acteurs de terrain, présents sur le territoire, ces établissements interviennent dans tous les domaines de la santé et du bien-être : des centres dentaires, d'optique, d'audition, des centres de santé médicaux, des établissements hospitaliers, des crèches, des services pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Ces établissements et services ont pour principal objectif de permettre l'accès pour tous à des soins de qualité à des tarifs modérés et de répondre aux besoins de proximité.

2 600 services de soins et
d'accompagnement mutualistes



UN PARTENAIRE DE VIE POUR LA RETRAITE ET LA PRÉVOYANCE

1^{ER} OPÉRATEUR EN DÉPENDANCE AVEC 4 MILLIONS DE PERSONNES COUVERTES

La plupart des mutuelles propose une offre de prévoyance et retraite, afin de couvrir l'ensemble des besoins de protection sociale complémentaire : incapacité temporaire de travail, invalidité, décès, dépendance, épargne-retraite. Les adhérent.e.s bénéficient ainsi d'une protection complète pour eux.elles et leurs proches.

3,5 Md€ de cotisations
en prévoyance vie et non vie

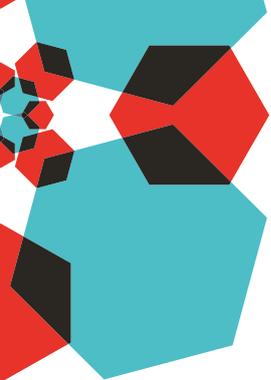


LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

1^{ER} ACTEUR DE PRÉVENTION APRÈS LES POUVOIRS PUBLICS

En tant qu'acteur global de santé, les mutuelles mettent en œuvre de nombreuses actions de prévention et de promotion de la santé. Elles permettent ainsi à leurs adhérent.e.s de faire des choix éclairés et d'adopter des comportements favorables pour la préserver.

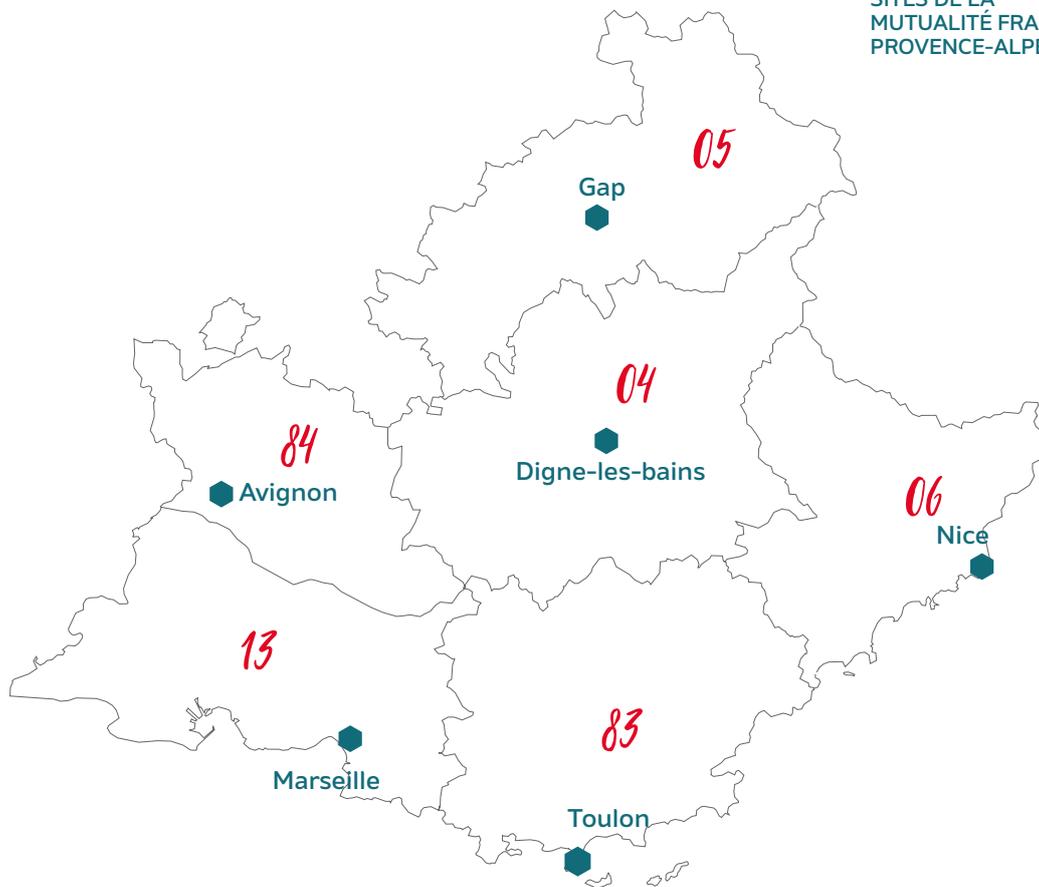
180 professionnel.elle.s en prévention et promotion
de la santé au sein des Unions régionales
8 000 actions par an organisées
par les Unions régionales



NOS IMPLANTATIONS



SITES DE LA
MUTUALITÉ FRANÇAISE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



SUD, PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Condorcet
18, rue Elie Pelas
13 016 Marseille

04 86 97 79 79
contact@sudmutualite.fr



<https://sud.mutualite.fr>

Membre de la

